



Assemblée générale

Distr. limitée
8 octobre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Sixième Commission

Point 166 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Allemagne, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Guyana, Italie, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suriname, Swaziland, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme,

1. *Décide* d'inviter le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

